



ECOLE PRIVEE CATHOLIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

Modifié au mois de janvier 2017

1°) RESPECT D'AUTRUI :

Chacun dans l'établissement doit être respecté quelles que soient ses particularités: physiques, intellectuelles, religieuses ou ethniques. Personne n'a le droit de manifester de violence verbale ou physique, ni de rejet à l'égard des autres.

Selon l'importance du manquement au respect de l'autre, le conseil des maîtres décidera des sanctions et en informera la famille. L'élève devra présenter des excuses, s'engager dans une démarche de réparation, respecter le contrat mis en place si nécessaire avec l'enseignant...

Dans les cas les plus graves, une réunion des membres de la communauté éducative, avec la famille, sera organisée. Des décisions seront prises pour que chacun puisse se sentir protégé ou qu'il prenne conscience de ses erreurs.

En cas de conflits entre élèves, seuls les enseignants et le personnel de l'école sont habilités à intervenir auprès des enfants et des familles. En cas de conflit grave, il est indispensable de prévenir le chef d'établissement qui prendra, avec l'équipe éducative et les familles si besoin, les décisions appropriées.

2°) HORAIRES DE CLASSE :

Semaine de quatre jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

A partir de 8h30, les élèves sont accueillis dans la cour. Seuls les enfants de petite section sont accueillis dans leur classe.

L'accueil de l'après-midi se fait à partir de 13h20 dans la cour.

A 16h45 tous les enfants qui n'ont pas quitté l'établissement vont à l'étude ou à la garderie pour les enfants de maternelle.

3°) ENTREES ET SORTIES :

Les enfants qui attendent leurs parents à la sortie des classes restent à l'intérieur de la cour. Seuls les enfants qui en ont l'autorisation (sur la fiche de renseignements) pourront sortir seuls.

Les enfants qui occasionnellement, sortent seuls ou avec un adulte non inscrit sur la fiche de renseignements doivent fournir une autorisation écrite.

Seuls les enfants bénéficiant d'un PAI sont autorisés à sortir de l'établissement pendant les heures scolaires.

4°) L'AIDE PERSONNALISEE :

Le soutien pédagogique (ou aide personnalisée) se déroule le soir après la classe ou le matin de 8h15 à 8h45. Durant la période pendant laquelle l'enfant est suivi en aide personnalisée, les parents s'engagent à ce qu'il suive ces séances avec régularité.

5°) RETARDS :

Pour le bien de tous, veillons à la ponctualité. Les enfants apprennent ainsi à respecter le travail de leurs camarades et leurs enseignants.

L'école maternelle accueille les élèves jusqu'à 9h le matin, au-delà, le portail est fermé.

6°) ABSENCES :

Les seuls motifs d'absence valables sont la maladie ou les raisons familiales sérieuses.

A partir de quatre demi-journées par mois d'absence non justifiées, consécutives ou non, la directrice est tenue d'en informer l'Inspection Académique. Après toute absence, une justification écrite et signée des parents sur papier libre, doit être présentée à l'enseignant. Il en est de même pour un enfant qui, pour des raisons de santé, ne peut participer à l'éducation physique.

7°) SANTE :

Pour toute maladie chronique ou de longue durée, pour un suivi effectué par un spécialiste pendant les heures scolaires, la famille retirera un dossier P.A.I. auprès de l'enseignant afin de le compléter.

Ni le personnel, ni les enseignants ne sont habilités à donner des médicaments aux élèves. Nous ne pouvons donc pas les accueillir quand ils sont sous traitement.

Les poux apparaissent de temps en temps. Si vous constatez leur présence, vous devez impérativement traiter vos enfants et nous le signaler.

8°) TENUE ET MATERIEL :

Une tenue correcte et confortable est demandée à tous. Nous vous rappelons que nous sommes une école primaire et nous vous invitons à faire preuve de vigilance. Sont interdits, entre autres : les teintures, piercings, tatouages, slogans ou dessins provocateurs sur les vêtements, les tenues dénudées, les chaussures à talons, les bijoux, les boucles d'oreilles dangereuses...

Tenue de sport : elle est obligatoire pour toute activité sportive.

Chaque enfant est tenu d'avoir son matériel et en est responsable. Il doit être vérifié régulièrement.

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation aux parents.

9°) RECREATION :

Tous les jeux dangereux ou considérés comme tels sont interdits.

Les objets dangereux (couteaux, allumettes, briquets, pétards...) sont interdits. Sont conseillés pour les classes primaires les jeux traditionnels (billes, corde à sauter, raquette et balles de ping-pong, balles et ballons en mousse, marelle, jeux de cartes...) Sont interdits : DS, MP3, jeux onéreux, téléphones portables, bonbons et chewing-gums.

Les enfants doivent veiller à garder une cour propre. Ils utiliseront les poubelles mises à leur disposition.

Nous rappelons que les collations pendant les récréations sont fortement déconseillées par la médecine scolaire. Cependant, si votre enfant vient très tôt à l'école, il peut emmener son petit-déjeuner qu'il prendra pendant le temps de garderie. S'il reste à l'étude ou au soutien du soir, il est conseillé de lui laisser un goûter.

10°) OBJETS PERDUS :

Il est fréquent que des vêtements soient oubliés des mois entiers, aussi nous vous demandons de les marquer au nom de votre enfant et de venir les réclamer.

11°) CANTINE :

Au cours du repas, les enfants doivent avoir une tenue correcte, aider et faciliter le service.

12°) GARDERIE ET ETUDE :

Le matin, les enfants de primaire et de maternelle sont accueillis à partir de 7 H 30 en classe de petite section. Cette garderie est gratuite.

Le soir, les enfants peuvent être accueillis en étude de 16 H 45 à 18 H moyennant un tarif fixé par l'O.G.E.C.

13°) TABAC :

Nous vous rappelons que la cigarette est interdite dans les locaux, dans la cour et lors des accompagnements en sortie scolaire.

14°) RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS OU LA DIRECTRICE :

Communiquer est essentiel. Les enseignants ainsi que la directrice sont disponibles et prêts à recevoir les familles sur rendez-vous dès que cela paraît nécessaire.